

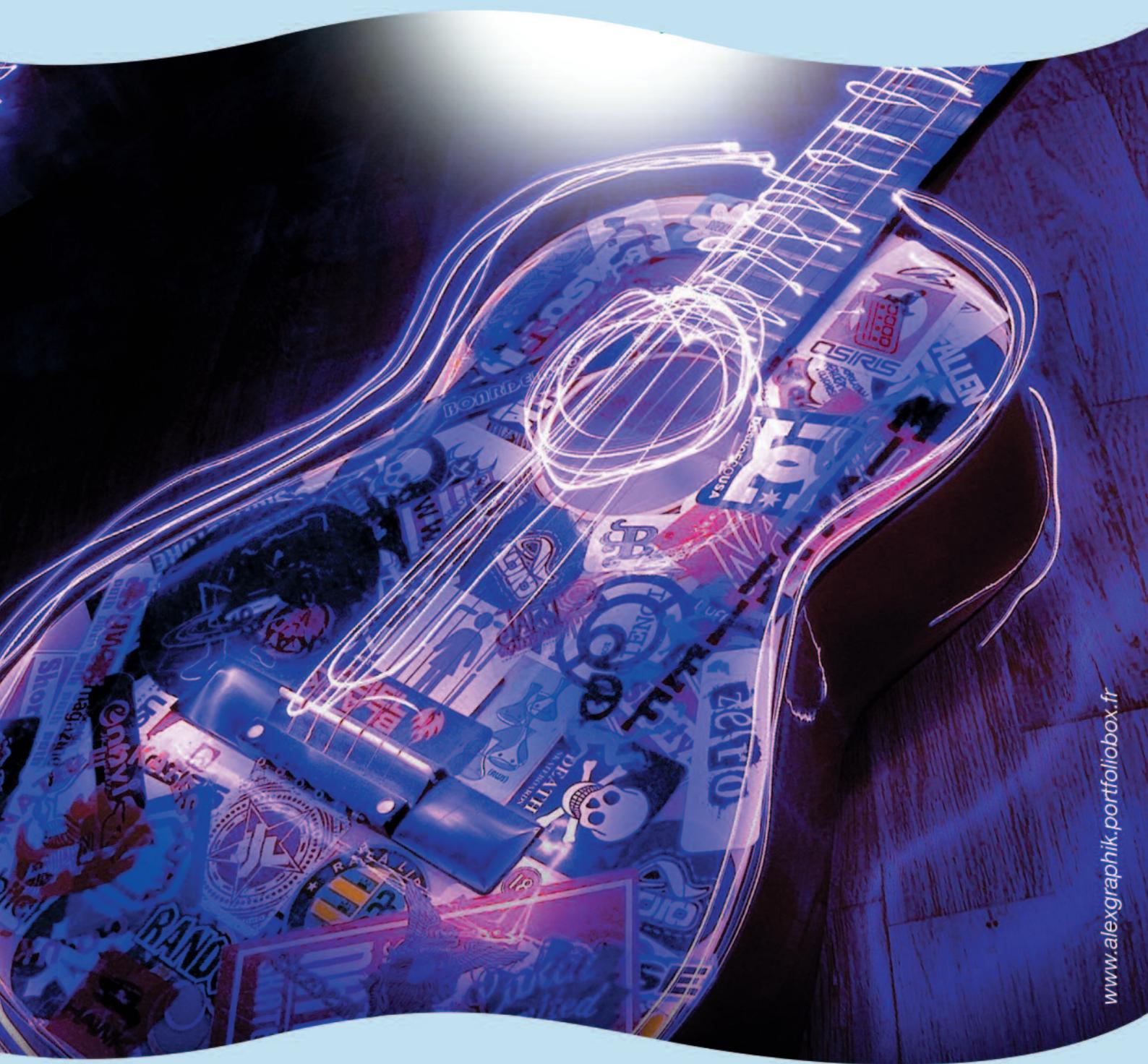


FETE DE LA MUSIQUE

Place du Marché

SOIGNOLLES en BRIE

Samedi 24 Juin 2017 à partir de 19h



D'Yerres et d'Aujourd'hui



Chères Soignollaises, Chers Soignollais,

Vous trouverez prochainement dans votre boîte aux lettres le bilan de Mi-mandat électoral. Je vous laisse le soin d'apprécier, selon votre ressenti, la qualité et la quantité du travail fourni par l'équipe Municipale actuelle.

Au cours de cet été, des caméras vont être installées sur l'ensemble de la commune y compris les deux hameaux. Un courrier explicatif vous sera distribué. Il vous indiquera les principes de fonctionnement de ce système de vidéo-protection.

Plusieurs travaux, tels l'enfouissement des réseaux rue de Cordon et Meillant ou la création d'un trottoir rue de Corbeil et l agrandissement du parking de la place Mathilde Vivot vont engendrer immanquablement des perturbations dans notre quotidien. Je vous demande d'être patient car ces travaux vont améliorer notre qualité de vie et notre sécurité.

Je laisse l'espace suivant à Monsieur Bruno Baugue, adjoint au Maire, afin qu'il nous détaille les évolutions qui vont être effectuées sur le Terrain multisports.

Juin, le mois de toutes les fêtes

La fin d'année scolaire est l'occasion de se retrouver pendant les vacances d'été. Le sport de plein air n'est pas en reste à Soignolles en Brie. Le terrain multisports se dote d'une signalétique ainsi que de nouveaux équipements.

Bientôt sur le terrain, une tyrolienne, une araignée et pour les plus petits un toboggan et un canard à bascule. Tout cela dans un ensemble sécurisé pour éviter l'accès aux engins motorisés, deux roues ... Des zones grillagées et des chicanes en métal seront prochainement mises en place sur le site sportif.

Que ces équipements rassemblent pleins de beaux jeux, de convivialité, de fair-play.

Je vous souhaite de bonnes vacances ainsi que de belles rencontres sportives.

*Bruno Baugue
Adjoint au Maire,
chargé de l'environnement, du sport et de la vie associative.*

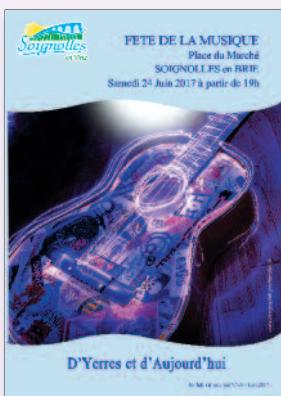
Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances estivales.

Bien chaleureusement,

*Votre Maire,
Serge Barberi.*

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Serge Barberi".

D'YERRES ET D'AUJOURD'HUI



Bulletin Municipal d'Informations de la Commune de Soignolles-en-Brie

Directeur de la Publication :
Serge BARBERI

Rédacteur en Chef :
Danièle AERNOUDTS

Equipe de rédaction :
Anne FABRE
Romain FROGER
Sylvie NEVET
Agnès SARTOR

Siège :
Mairie de Soignolles-en-Brie 77111

Tirage :
Diffusé gratuitement
à 1000 exemplaires

Dépôt légal :
95ARC063
ISSN 1268-4171

Impression :
Graphic Union
5, rue de la petite Ferme
77173 Chevry-Cossigny
Tél. 01 64 05 25 25

Bulletin réalisé sur du papier
issu de forêts gérées
durablement.



SOMMAIRE

Page 2 MOT DU MAIRE

Page 4 EN DIRECT DU CONSEIL

*Les principales décisions
Urbanisme - Déclaration des Travaux
Le budget communal*

Page 11 TRAVAUX

Page 12 ENVIRONNEMENT

Page 13 VIE LOCALE

*Accueil des nouveaux habitants
Médaillés du travail
Cérémonie du 8 mai 1945
Brocante du 21 mai 2017
Les bons plans*

Page 15 JEUNESSE

Les petites canailles

Page 17 VIE SOCIALE

*Solidarité
Canicule
Repas des aînés du lundi 27 février 2017
Sortie des aînés du vendredi 12 mai 2017*

Page 18 VIE SCOLAIRE

Classe de neige

Page 19 VIE CULTURELLE

*Bibliothèque municipale
Exposition « Portraits de Femmes »*

Page 20 VIE ASSOCIATIVE

La vie des clubs et des associations

Page 21 DIVERS

Page 22 TRIBUNE D'OPPOSITION

« SOIGNOLLES ENSEMBLE »

Page 23 INFOS PRATIQUES

Page 24 RETOUR EN IMAGES



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2017

- **ADOPTION** du Procès-verbal de la séance du 12 décembre 2016 : adopté à l'unanimité.

- **APPROBATION** du projet d'équipement d'un système de vidéo-protection sur la commune et **DEMANDE** d'aide financière de l'Etat à hauteur de 80 % du coût HT pour les travaux d'équipement au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DET) 2017, soit un montant de 70 940 € H.T. : adopté par **14 voix POUR**, **2 voix CONTRE** (MM FROGER, FABRE) et **1 ABSTENTION** (MME BAUDINOT).

- **AUTORISATION** au Maire de signer la convention d'assistance juridique entre le cabinet d'Avocats AARPI ARTEMONT, représenté par Maître Gérard FALALA - 7 rue Drouot à Paris 75009 - et la Commune de Soignolles-en-Brie : adopté à l'unanimité.

- **AUTORISATION** au Maire de signer l'avenant n° 1 à la convention relative à la mise à disposition d'abris-voyageurs avec le Président du Département de Seine et Marne : adopté à l'unanimité.

- **AUTORISATION** au Maire de signer la convention constitutive d'un groupement de commandes avec les communes de Chevry-Cossigny, Servon et Soignolles-en-Brie concernant l'achat commun de tests pour la psychologue scolaire affectée aux écoles de ces communes : adopté par **16 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (MME FABRE).

INFORMATIONS

* **Travaux** : Madame AERNOUDTS informe l'assemblée que les travaux de remplacement des candélabres à la Hardillièvre par de la led (deuxième tranche) sont terminés et que l'enfouissement des réseaux rue de Corbeil est bien avancé.

* **Local commercial** : Madame AERNOUDTS informe l'assemblée que les travaux de réhabilitation du local rue de Melun vont démarrer le 30 janvier 2017 afin que l'épicerie prévue puisse ouvrir en mars.

* **Fuite d'eau** : Monsieur BARBERI informe l'assemblée de la fuite d'eau survenue chemin du Val d'Yerres. La société SUEZ est intervenue pour la réparation.

* **Rivière** : Monsieur BARBERI a constaté que la rivière était gelée et cela faisait plusieurs années que ça n'était pas arrivé.

* **Interco** : Monsieur BARBERI informe l'assemblée que la nouvelle intercommunalité « CC Brie des Rivières et Châteaux » est créée depuis le 1er janvier 2017, qu'elle est composée de 31 communes, d'un Président et de 15 Vice-Présidents dont trois 1er vice-président. Vous trouverez un article de quatre pages dans le bulletin municipal qui vient d'être distribué.

Le Maire rappelle que les vœux de cette nouvelle interco auront lieu le 27 janvier 2017, à 19 heures à Machault.

* **Sectorisation des collèges** : Monsieur VERHEYDEN informe l'assemblée qu'une réunion a eu lieu le 26 janvier au Département concernant ce dossier. Un collège sera construit à Coubert pour la rentrée de septembre 2022. Il accueillera les élèves de Coubert, Grisy-Suisnes, Solers, Soignolles-en-Brie, Lissy et Limoges-Fourches. Sa capacité sera de 600 élèves. Les enfants d'Evry Grégy-sur-Yerres continueront d'aller au collège de Brie. La prochaine réunion n'aura lieu qu'en 2020. Jusque-là, les élèves de Soignolles continueront d'aller au collège de Brie-Comte-Robert même si nous dépendons d'une nouvelle intercommunalité.

* **PAJ** : Madame MADONNA informe l'assemblée que le directeur du PAJ (Point Accueil Jeunesse) a demandé une disponibilité, qui sera effective début février 2017. La DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) poursuit son enquête administrative. Des travaux vont avoir lieu dans les locaux du PAJ afin de relancer la structure.

* **Fête foraine** : Monsieur BARBERI rappelle à l'assemblée qu'une fête foraine avait lieu tous les ans, à l'occasion des fêtes de Pâques, qui n'existe plus depuis plusieurs années.

Cette année, il a été décidé de l'annuler compte tenu du contexte actuel et des problèmes rencontrés à chaque fois. Les

forains ont été avertis par lettre recommandée. Ils ont aussitôt menacé de venir en force, de couper les chaînes et de s'installer malgré tout.

* **Thé dansant** : Madame MORGAN rappelle à l'assemblée que le thé dansant a eu lieu le dimanche 15 janvier 2017, avec un nouvel orchestre. Tout s'est bien passé, il y avait une bonne ambiance et les personnes âgées étaient contentes.

Un questionnaire va être distribué aux personnes âgées pour connaître leurs sentiments sur les colis de Noël et les bons d'achats offerts.

D'autre part, Madame MORGAN informe l'assemblée qu'un « repas italien » sera organisé le 27 février 2017, au restaurant de Coubert (limité à 40 personnes) et une sortie sera prévue en juin 2017.

* **Accueil des nouveaux habitants et médaillés du travail** : Monsieur BARBERI informe l'assemblée que ces deux manifestations auront lieu le vendredi 24 février 2017 à 19 heures 30.

* **Balade** : Monsieur BARBERI informe l'assemblée que la prochaine balade, organisée par Madame SARTOR, aura lieu le samedi 04 mars 2017.

* **Terrain Place Mathilde Vivot** : Monsieur BAUGUE informe que le terrain qui relie la Place Mathilde Vivot à la rivière, a été nettoyé par Initiatives 77.

* **Commission Environnement** : Monsieur BAUGUE informe que des projets sont en cours et seront proposés en commission.

* **Renaturalisation de la rivière** : Monsieur BARBERI informe l'assemblée qu'une réunion a eu lieu. Les travaux sont à l'étude : le coût est estimé à 200.000 €. Plusieurs types de pêche seront permis.



CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MARS 2017

- **ADOPTION** du Procès-verbal de la séance du 26 janvier 2017: adopté à l'unanimité.

- **APPROBATION** du compte de gestion 2016 du Receveur de la Commune de Soignolles-en-Brie : adopté à l'unanimité.

- **APPROBATION** du compte administratif 2016 de la Commune de Soignolles-en-Brie : adopté par **14 voix POUR** et **1 ABSTENTION** (MME GODIN CHELLAT).

- **DECISION** d'affecter le résultat de fonctionnement 2016 de la Commune de Soignolles-en-Brie : adopté à l'unanimité.

- **ADOPTION** du budget primitif 2017 de la commune de Soignolles-en-Brie : adopté à l'unanimité

- **APPROBATION** du compte de gestion 2016 du Receveur pour le Service Assainissement de Soignolles-en-Brie : adopté à l'unanimité.

- **APPROBATION** du compte administratif 2016 du Service Assainissement de Soignolles-en-Brie : adopté à l'unanimité.

- **DECISION** d'affecter le résultat d'exploitation 2016 du Service Assainissement de Soignolles-en-Brie : adopté à l'unanimité.

- **DECISION** de maintenir le taux des taxes au titre de l'année 2017 : adopté à l'unanimité.

- **DECISION** d'allouer au Centre Communal d'Action Sociale de Soignolles une subvention de 16 000,00 Euros pour l'année 2017 : adopté à l'unanimité.

- **DECISION** de fixer les subventions aux autres associations, au titre de l'exercice 2017 : adopté à l'unanimité.

- **DECISION** de fixer les participations pour le barbecue de la Fête de la Musique du 24 juin 2017 : adopté par **14 voix POUR** et **2 voix CONTRE** (MMES LEBELLIER et GODIN CHELLAT).

- **DECISION** de refuser le transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes « Brie des Rivieres et Châteaux » : adopté à l'unanimité.

- **AUTORISATION** au Maire pour signer la convention entre la commune de Soignolles-en-Brie et la Fondation 30 Millions d'Amis concernant la stérilisation et l'identification des chats errants et la convention entre

la commune de Soignolles-en-Brie et l'Association Les Matous Briards & Co : adopté par **12 voix POUR** et **4 voix CONTRE** (MM SARTOR, FABRE, GODIN CHELLAT et RIANDÉ).

- **DECISION** de fixer la rémunération du professeur de tennis pour les cours à l'école de Soignolles-en-Brie pour l'année scolaire 2016-2017 : adopté à l'unanimité.

- **MOTION** du Conseil Municipal concernant la liaison d'intérêt départemental A4-RN36 : adopté à l'unanimité.

- **NOMINATION** des représentants de Soignolles-en-Brie aux commissions de la Communauté de Communes Brie des Rivieres et Châteaux : adopté par **15 voix POUR** et **1 voix CONTRE** (MME NEVET).

INFORMATIONS

* Travaux : Madame AERNOUDTS informe l'assemblée des travaux suivants :

- démolition du local de pétanque sur la place Mathilde Vivot,
- démarrage des travaux de la grange (une cave a été découverte en dessous) et du logement Impasse de la Boulangerie.

A la demande des élus, une visite des lieux sera faite avant la mise en location des logements.

* Barrières : Madame AERNOUDTS informe l'assemblée que les barrières de gués ont été commandées ainsi que celle de l'Ecole.

* Travaux PAJ : Monsieur BARBERI informe l'assemblée que les travaux dans le local du PAJ (Point Accueil Jeunesse) sont pratiquement terminés.

* Aménagement rue de Corbeil : Monsieur BARBERI informe l'assemblée qu'une réunion a eu lieu avec l'ART (Agence Routière Territoriale) et que des préconisations ont été faites pour ces travaux.

* Pétition : Monsieur BARBERI informe l'assemblée de la réception d'une pétition des riverains de la rue de Solers, entre le rond-point et le Château d'Eau, concernant une demande de zone 30 et la pose de chicanes de stationnement.

* Dossier unique : Madame MADONNA informe l'assemblée qu'un dossier unique

d'inscription pour les structures enfance jeunesse (cantine, ALSH et PAJ) va être mis en place pour la rentrée prochaine.

* Epicerie : Monsieur BARBERI informe l'assemblée que l'épicier commence à s'installer dans le local situé 2 rue de Melun à Soignolles.

* Repas : Monsieur BARBERI informe l'assemblée de la proposition aux personnes âgées de manger à la cantine, avec les enfants, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

* Opération « Nettoyons la nature » : Monsieur BAUGUE rappelle à l'assemblée que cette manifestation aura lieu le samedi 25 mars 2017.

* Théâtre : Madame AERNOUDTS informe l'assemblée qu'une pièce de théâtre « Ne pas déranger » aura lieu le samedi 1er avril 2017 à 20 heures 30, dans la salle des fêtes, avec la troupe de Solers.

* Sortie des anciens : Madame AERNOUDTS informe l'assemblée qu'une sortie avec les personnes âgées aura lieu le 12 mai à Moret-sur-Loing.

* Brocante : Monsieur BAUGUE rappelle à l'assemblée que cette manifestation aura lieu le dimanche 21 mai 2017.

* Fête de la musique : Madame AERNOUDTS informe l'assemblée que cette manifestation aura lieu le samedi 24 juin 2017 et que deux groupes de musiciens sont prévus.

* Elections : Monsieur BARBERI rappelle à l'assemblée que les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017.

* Balade : Madame SARTOR informe l'assemblée que la prochaine balade sera organisée avant les grandes vacances.

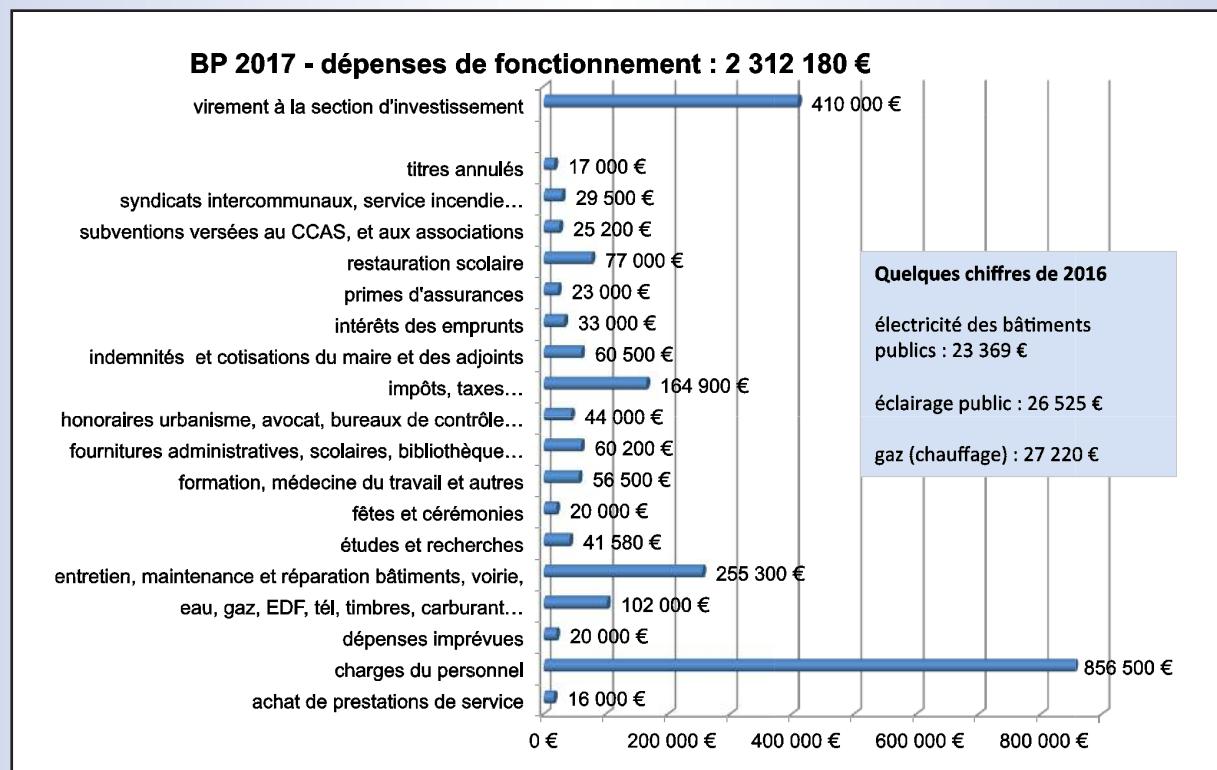
* SIETOM : Monsieur BAUGUE informe l'assemblée de la réunion sur la collecte des déchets avec les élus. Le SIETOM va étudier la possibilité de prendre en charge les déchets sauvages.



BUDGET 2017 PRÉVISIONS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

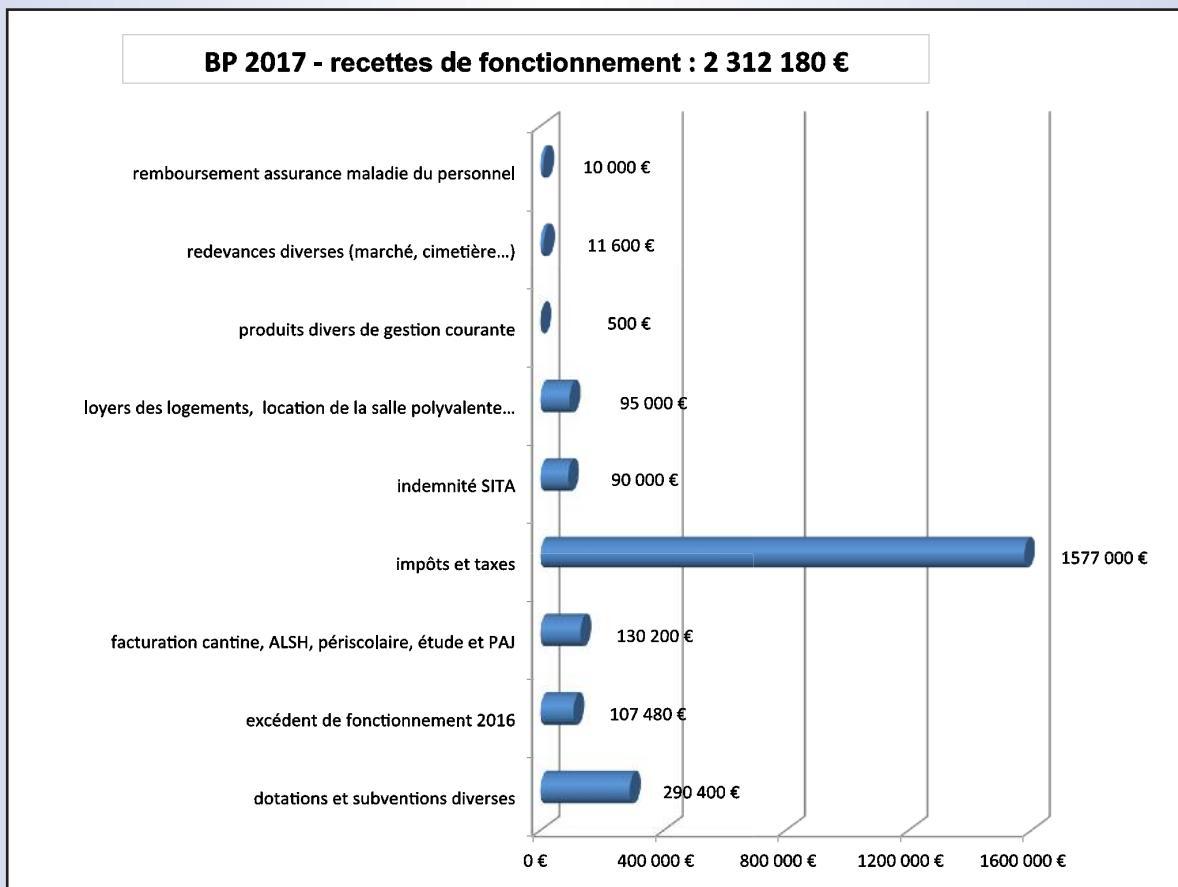
BP 2017 - dépenses de fonctionnement			
secteur		Total	répartition
achat de prestations de service		16 000 €	0,84%
charges du personnel		856 500 €	45,03%
dépenses imprévues		20 000 €	1,05%
eau, gaz, EDF, tél, timbres, carburant...		102 000 €	5,36%
entretien, maintenance et réparation bâtiments, voirie, terrains		255 300 €	13,42%
études et recherches		41 580 €	2,19%
fêtes et cérémonies		20 000 €	1,05%
formation, médecine du travail et autres		56 500 €	2,97%
fournitures administratives, scolaires, bibliothèque...		60 200 €	3,16%
honoraires urbanisme, avocat, bureaux de contrôle...		44 000 €	2,31%
impôts, taxes...		164 900 €	8,67%
indemnités et cotisations du maire et des adjoints		60 500 €	3,18%
intérêts des emprunts		33 000 €	1,73%
primes d'assurances		23 000 €	1,21%
restauration scolaire		77 000 €	4,05%
subventions versées au CCAS, et aux associations soignollaises		25 200 €	1,32%
syndicats intercommunaux, service incendie...		29 500 €	1,55%
titres annulés		17 000 €	0,89%
	sous total	1 902 180 €	100,00%
virement à la section d'investissement		410 000 €	
Total général		2 312 180 €	



BUDGET 2017 PRÉVISIONS

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

BP 2017 - recettes de fonctionnement		
secteur	Total	répartition
dotations et subventions diverses	290 400 €	12,56%
excédent de fonctionnement 2016	107 480 €	4,65%
facturation cantine, ALSH, périscolaire, étude et PAJ	130 200 €	5,63%
impôts et taxes	1 577 000 €	68,20%
indemnité SITA	90 000 €	3,89%
loyers des logements, location de la salle polyvalente...	95 000 €	4,11%
produits divers de gestion courante	500 €	0,02%
redevances diverses (marché, cimetière...)	11 600 €	0,50%
remboursement assurance maladie du personnel	10 000 €	0,43%
Total général	2 312 180 €	100,00%

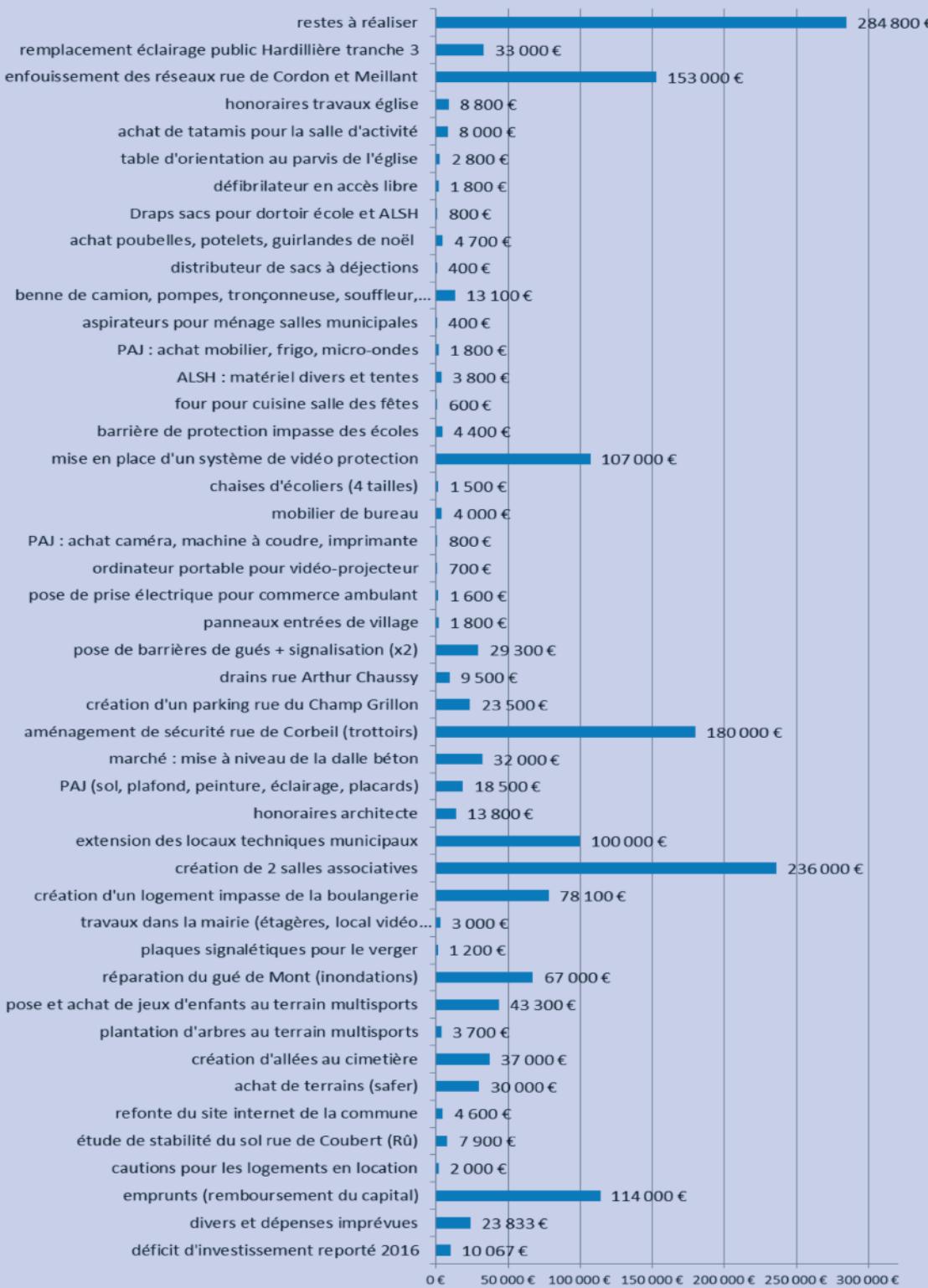




BUDGET 2017 PRÉVISIONS

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

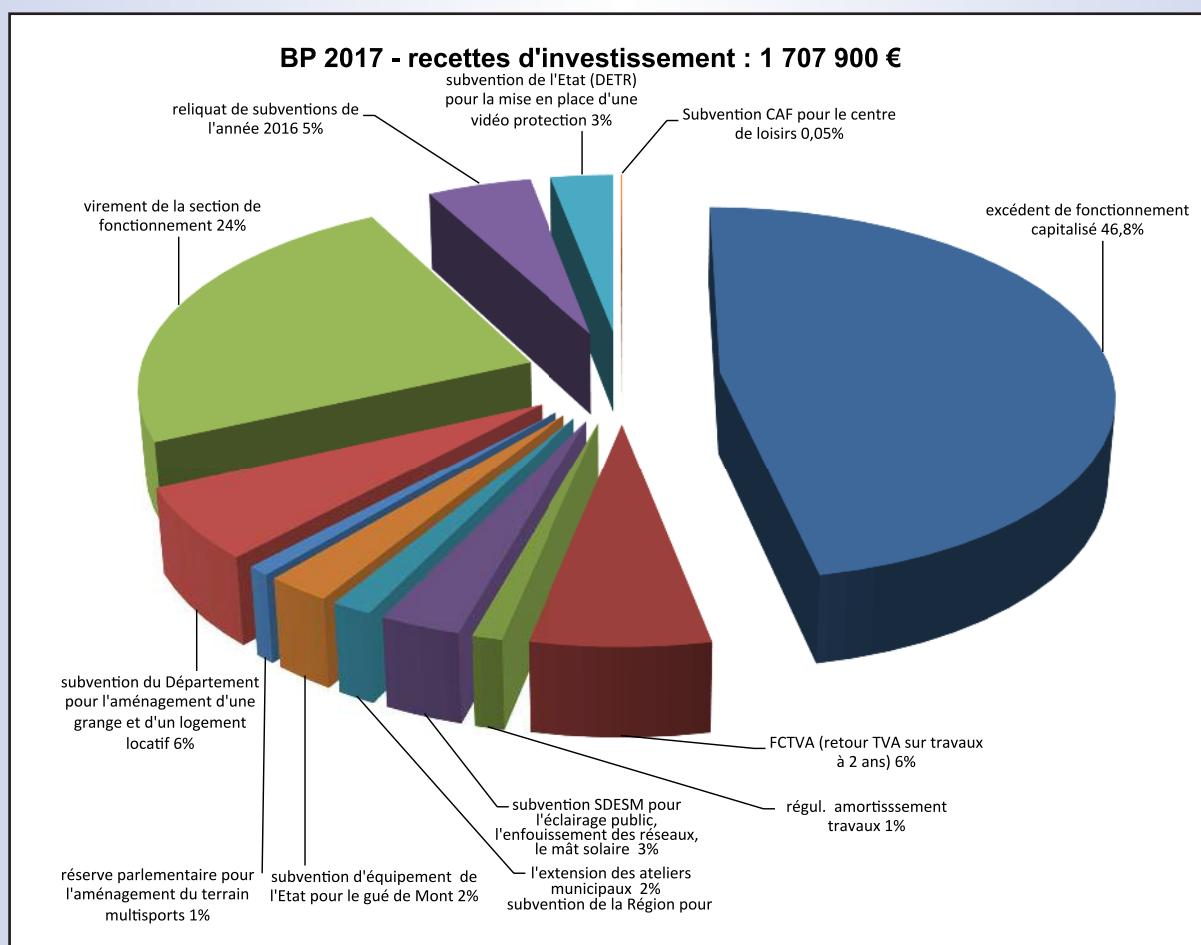
BP 2017 - dépenses d'investissement : 1 707 900 €



BUDGET 2017 PRÉVISIONS

RECETTES D'INVESTISSEMENT

BP 2017 - recettes d'investissement		
secteur	Total	répartition
excédent de fonctionnement capitalisé	800 000 €	46,84%
FCTVA (retour TVA sur travaux à 2 ans)	110 000 €	6,44%
régul. amortissement travaux	18 600 €	1,09%
subvention SDESM pour l'éclairage public, l'enfouissement des réseaux, le mât solaire	49 900 €	2,92%
subvention de la Région pour l'extension des ateliers municipaux	25 000 €	1,46%
subvention d'équipement de l'Etat pour le gué de Mont	40 000 €	2,34%
réserve parlementaire pour l'aménagement du terrain multisports	14 000 €	0,82%
subvention du Département pour l'aménagement d'une grange et d'un logement locatif	106 000 €	6,21%
virement de la section de fonctionnement	410 000 €	24,01%
reliquat de subventions de l'année 2016	83 500 €	4,89%
subvention de l'Etat (DETR) pour la mise en place d'une vidéo protection	50 000 €	2,93%
Subvention CAF pour le centre de loisirs	900 €	0,05%
total	1 707 900 €	100,00%



URBANISME - DÉCLARATIONS DES TRAVAUX

	Numéro de dossier	Nom du demandeur	Adresse des travaux	Type de travaux	Arrêté de la décision	Date
Déclaration Préalable	DP 077 455 16 00025	OLIVE Ghislaine	48 rue de Cordon et Meillant	Extension 8m2	Rejet tacite	4/11/2016
	DP 077 455 16 00026	NASROUNE Myriam	17 rue de Corbeil	Modification toiture	Rejet tacite	18/11/2016
	DP 077 455 16 00027	BAILLET Olivier	3 chemin des Côtes	Extension 30m2	Autorisation	14/10/2016
	DP 077 455 16 00031	LARBOUILLAT Julien	3 rue de Mont	Modification toiture	Autorisation	18/11/2016
	DP 077 455 16 00032	ANCHER Grégory	1 rue de l'Yerres	Abri de jardin 12,6m2	Rejet tacite	18/11/2016
	DP 077 455 16 00033	C2NE	64 rue de Corbeil	Pose de panneaux photovoltaïques	Autorisation	7/10/2016
	DP 077 455 16 00035	AZZOLINI Jean-Louis	4 bis rue de Moque Panier	Abri + box pour chèvre	Opposition	7/10/2016
	DP 077 455 16 00036	ANNE Ludovic	10 rue de Moque Panier	Piscine bassin 23,4m2	Opposition	7/10/2016
	DP 077 455 16 00037	HAZIRAJ Pascal	21 chemin du Val d'Yerres	Clôture	Autorisation	14/10/2016
	DP 077 455 16 00038	DUVIVIER Martine	Sentier rural de la Burelle	Stationnement de caravanes	Opposition	7/10/2016
	DP 077 455 16 00039	DA COSTA DIAS Antonio	59 rue de la planche	Modification de façade, garage, clôture	Autorisation	21/10/2016
	DP 077 455 16 00040	AZZOLINI Jean-Louis	4 bis rue de Moque Panier	Abri de jardin	Autorisation	18/11/2016
	DP 077 455 16 00041	C2NE	64 rue de Corbeil	Pose de panneaux photovoltaïques	Opposition	18/11/2016
	DP 077 455 16 00042	FROGER Romain	48 rue de Corbeil	Modification de façade	Opposition	18/11/2016
	DP 077 455 16 00043	ANNE Ludovic	10 rue de Moque Panier	Piscine bassin 23,4m2	Autorisation	18/11/2016
Permis de construire	DP 077 455 16 00044	BOUDIN Guy	1 rue de Moque Panier	Modification toiture	Autorisation	9/12/2016
	DP 077 455 16 00045	FREROT Christophe	54 rue Arthur Chaussy	Garage 24m2 et modification cloture	Autorisation	9/12/2016
	DP 077 455 16 00046	SZYMCZAK Frédérique	24 rue de Cordon et Meillant	Véranda 14,41m2	Autorisation	20/01/2017
	DP 077 455 17 00001	KANG Catherine	14 allée des Gaudinons	Véranda 14m2	Autorisation	20/01/2017
	PC 077 455 16 00004M1	NINERAILLES Vincent	5 Allée des Gaudinons	Garage 31,36m2 et Clôture	Autorisation	4/11/2016
						

TRAVAUX RÉALISÉS

- Démolition de l'ancien local pétanque Place Mathilde Vivot (1)
- Aménagement du local commercial à l'angle de la rue de Corbeil et de la rue de Melun (2)
- Rénovation du Point Accueil Jeunesse
- Pose de bornes dans le centre de Barneau pour supprimer les stationnements illégaux entravant la circulation automobile (ex. camion poubelles)
- Remise à niveau de la dalle béton au marché (3)
- Pose de barrières sécurisées aux gués de Cordon, de Barneau et à l'école
- Réparation de drains rue Arthur Chaussy

TRAVAUX EN COURS

- Création d'un logement destiné à la location impasse de la boulangerie (4)
- Réhabilitation de la grange rue de Champeaux en créant 2 salles associatives
- Réfection d'une partie du sol de la place du marché
- Aménagement de sécurité aux alentours du terrain multisports pour la tranquillité des riverains : grillages, chicanes côté rivière, butte en terre acoustique, panneaux informatifs, ...

TRAVAUX A VENIR

- Cheminement pour les piétons rue de Corbeil afin d'assurer leur sécurité et ralentir le trafic des véhicules
- Aménagement de places de stationnement sur voirie rue de Solers, du rond-point au château d'eau
- Etude de stabilité du sol rue de Coubert (Rû)
- Extension du parking de la place Mathilde Vivot afin de créer des places supplémentaires de stationnement
- Création d'un parking rue du Champ Grillon à la Hardillièvre
- Extension de l'espace de stockage des ateliers des Services Techniques

CIVISME

Rappel :

un parking public rue de Mont à Barneau
est à la disposition des riverains.

Pour la sécurité de tous, il est recommandé
d'utiliser ce lieu de stationnement.



NETTOYONS LA NATURE

Samedi 25 mars 2017, l'après-midi, la municipalité a participé à l'opération « NETTOYONS LA NATURE ». Cette manifestation était organisée en collaboration avec l'association CPN (Connaître Protéger la nature), l'association de pêche (AAPPMA) en partenariat avec l'entreprise BIG BENNES et la participation des habitants.

Sur la place Mathilde Vivot, équipés de sacs, de gants, chasubles, pinces, etc. et après la traditionnelle photo, les groupes se sont dispersés pour se rendre aux entrées du village et chemin du bois de Rubantel.

Voici le détail des déchets collectés :

- 1 benne de 15m³ soit 3 820 Kg
- 1 camion benne de 2m³ soit 260 Kg
- des pneus soit 480 KG
- des aérosols soit 6 KG
- peinture, colle, résine soit 135 Kg
- phytosanitaire soit 47 KG
- amiante soit 10 Kg
- huiles de vidange soit 5 Kg



Nous remercions l'entreprise BIG BENNES qui, gracieusement, a recyclé les déchets récoltés et nous remercions Gilbert MIRANDA des services techniques pour sa participation active.

Cette opération conviviale et sympathique s'est clôturée autour du verre de l'amitié.

« Faisons des efforts. Respectons la nature. Pensons aux générations futures ».

Petite astuce : A chaque déplacement pédestre que vous effectuez, munissez-vous d'un petit sac dans lequel vous récolterez quelques déchets.

Merci pour la nature

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET REMISE DE MEDAILLES

Vendredi 24 février 2017, accompagné par Madame LUCZAK Daisy, Conseillère Départementale, entouré des conseillers municipaux qui se sont tour à tour présentés, Monsieur le maire, par une rétrospective de la vie du village, a souhaité la bienvenue aux nouveaux soignollaises et soignollais à qui un livret documentaire reprenant les atouts de Soignolles a été remis.

Puis s'en est suivi la remise aux récipiendaires des médailles du travail

Médailles d'honneur du travail VERMEIL ET OR :

Madame N'KAOUA Béatrice,
Monsieur RINNERT Patrick,

Médailles d'honneur du travail GRAND OR

Monsieur KANG Sok
Monsieur RINNERT Patrick,

Médailles d'honneur du travail ARGENT

Monsieur GAUTHIER Thierry,
Madame JALLET Céline,

La cérémonie s'est clôturée par une collation avec grignotages et chacun a pu échanger avec les élus, le personnel communal, les membres des associations et les commerçants.

Cette rencontre, organisée dans un esprit convivial, fut l'occasion de créer des liens privilégiés avec la commune.



COMMÉMORATION

du 8 Mai 2017

RÉUNION DE QUARTIERS

Samedi matin 20 mai 2017, les riverains des rues Haut de la Planche, de la Taupine, du Moulin, du Moulin de Fontaine, de Cordon et Meillant (côté Soignolles), Allée du Barrage, ont pu échanger avec les élus sur leurs problèmes quotidiens.

Ces réunions de quartier permettent, dans la mesure du possible, de répondre aux problèmes exposés, aux demandes exprimées et d'expliquer les raisons des choix municipaux dans la réalisation des projets.



LES BONS PLANS

Prochaines brocantes
à Soignolles en 2017



Samedi 08 juillet

Dimanche 24 septembre

06 18 71 59 00 - Romuald

<http://www.valleesetchateaux-cc77.fr/les-balades-villages-2/>



Vous avez envie de voyager à travers les siècles ? Vous avez quelques heures, une journée, ou plusieurs jours à passer dans la Vallée Javot et le Val d'Ancoeur ? La Communauté de Communes et le SIVU Val d'Ancoeur vous propose des balades villages, que vous pouvez télécharger. A faire à pied en famille ou entre amis, c'est idéal pour découvrir le patrimoine de ces vallées. En novembre 1799, La Fayette arrive en Brie. Avec sa famille, il s'installe au château de La Grange-Bléneau, près de Courpalay. En 34 ans, La Fayette transforme un joli domaine familial en exploitation agricole moderne. Il y invente ou utilise de nouveaux procédés techniques (clôture des terres), adopte de nouvelles cultures (luzerne notamment) ou introduit de nouvelles races animalières. La Grange-Bléneau va aussi lui servir de refuge face aux adversités.



À L'AUBE DU PRINTEMPS

*Comme un coucou malin,
Dans le douillet du nid
D'une grive insouciante,
Entre les œufs bleutés,
J'ai glissé mon poème
Pour qu'il sache chanter.
Et maintenant j'attends
L'élosion avec hâte
Pour savoir si mes mots
Sauront aussi voler.*

Paul BERGÈSE

POURQUOI FAIT-ON DES FARCES LE 1^{ER} AVRIL ?



Le 1^{er} avril, faire des farces, est un rituel bien établi pour la plupart des Français. Cette tradition trouverait son origine au XVI^e siècle.

C'est en 1564 que le roi Charles IX décida de célébrer le nouvel an lors du 1^{er} janvier et non du 25 mars au 1^{er} avril, comme c'était le cas jusqu'à présent dans le pays.

A cette époque, beaucoup de français avaient pourtant décidé de continuer à s'offrir des cadeaux en suivant la tradition de ce début de printemps. Pour se moquer d'eux, certaines personnes leur envoyait des invitations à de fausses fêtes qui n'avaient pas lieu. Une période qui marquait à l'époque la fin du signe astrologique du poisson et qui servit de base aux fameux "poissons d'avril".

Nous vous avons proposé une soirée théâtrale le samedi 1^{er} avril 2017 en recevant l'association P'ART COEUR

Fête de la musique

Samedi 24 Juin 2017
à partir 19 heures
Sur la place du marché
Concerts & barbecue

Fête du village

Dimanche 17 Septembre 2017
à partir de 11 heures,
sur le terrain multisports
rue des Closeaux
Animations &
Feu d'artifice à 22h



Coucou, c'est nous !

La bande des petites canailles est de retour avec un sac plein de nouvelles et d'aventures à partager !

En effet il y a quelques temps que vous n'aviez plus de nouvelles des petites canailles et bien nous revoilà et notre histoire redémarre dès la rentrée du mois de septembre.....

Après des vacances « Piratesques » et un voyage au Brésil, après une rentrée paisible et la joie des retrouvailles, nos petites canailles, comme à leur habitude, n'ont pas chômé ! Commençons tout d'abord au mois d'octobre par une petite semaine de dégustations, à l'occasion de « la semaine du goût », qui avait pour thème cette année « un voyage au fil des saisons ». Puis, comme chaque année, nos petites canailles n'ont pas dérogé au traditionnel défilé d'Halloween, nos petits monstres terrifiants ont encore fait déborder leurs besaces à bonbons...

Puis après avoir profité pleinement de loisirs et d'oisiveté, il a fallu se remettre sérieusement au travail et préparer la soirée jeux au profit des restos du cœur. Une autre paire de manches mais toujours le même engouement et la même implication de la part de nos canailles dans la préparation et l'organisation de cette manifestation qui leur tient beaucoup à cœur. Encore une soirée de jeux et de folies et une collecte toujours plus importante chaque année !

Comme l'aurait dit Coluche « sans lui ça n'existerait pas et sans vous ça n'existerait plus »

Les vacances de noël reposantes et magiques grâce, entre autre chose, au passage du père noël, ont permis à nos bambins de reprendre des forces pour affronter le mois de janvier en pleine forme !

Comme nous avions repris des forces nous avons décidé d'organiser un séjour à la montagne, avec au programme skis, raquettes, luges et tout le nécessaire pour passer un bon séjour et en garder de supers souvenirs... C'est d'ailleurs durant ce séjour que les plus grands ont rencontré « Funky » la petite marmotte en recherche d'un terrier pour hiberner ! Quant aux plus jeunes, eux, ils ont été sollicités par « Ignace » un sauveteur guide de montagne dont le chien géant, WALDO, s'était sauvé pour des raisons très compréhensibles mais... Bref des vacances passionnantes et sportives qui ont permis à nos petites canailles de mettre en avant leurs talents de fins limiers ! Après le départ difficile de nos nouveaux amis, nous pensions que s'en était fini, qu'ils ne reviendraient plus ! Mais quelques semaines plus tard, alors que nous nous trouvions au Safran dans le cadre de la semaine du jeu à Brie Comte Robert, quelle fut notre surprise lorsque nous nous sommes retrouvés nez à nez avec Waldo ! Nous vous laissons imaginer la surprise et la joie de nos petits héros à cet instant-là ! Au-delà de cette apparition imprévue, les enfants ont pu profiter de tous les espaces de jeux mis à leur disposition.



Après toutes ces péripéties et puis bien d'autres par la suite, nous ne pouvons pas tout raconter, sont arrivées les vacances de printemps avec son lot de petites bêtes « cricricricric », des rampantes, des volantes... certains diraient bien à la vue de certaines de ces minuscules entités » Beurk ! » mais nos petites canailles, elles, se sentaient dans leur élément... Au programme, visite chez un apiculteur à « Dammarie les lys » formidable souvenir et beaucoup d'apprentissages... Réalisation d'aspirateurs à insectes, aménagement d'un terrarium, jardinage, plantations, dégustations d'insecte, réparation et aménagement des hôtels et totems à insectes, rencontres avec la reine des abeilles « Dardard Pattopol » et Quenotte le lapin géant...Et pour finir en beauté ce séjour au plus près de la nature, une petite nuitée sous tente la première de l'année 2017, pour le plus grand bonheur de nos aventuriers en herbe !



**Le vendredi 9 juin,
nos petites canailles sont remontées sur scène avec un tout nouveau spectacle
«Autour du Monde»**

Notre petit périple se termine pour cette fois. Rendez-vous au prochain bulletin pour la suite...hihihi i

SOLIDARITÉ

Repas des Aînés

Lundi 27 Février 2017

La pluie, dehors, s'invitait au carreau. A l'intérieur, après les chansons italiennes qui accompagnaient un copieux et excellent repas, l'après-midi a passé très vite entre les danses, les confidences et le plaisir d'être ensemble.



Sortie des aînés

Vendredi 12 Mai 2017

La météo avait tort et c'est sous le soleil que le petit groupe de participants a navigué, le matin, tout le long du Loing. Puis après un repas animé et délicieux, le groupe s'est embarqué dans un petit train pour faire le tour des lacs.

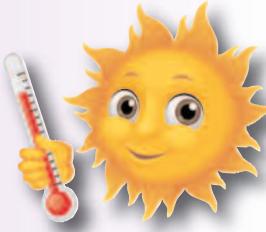


Canicule

L'été approche, protégez-vous de la canicule.

Un voisin ou un parent âgé ? Vous êtes vous-même âgé, ou vous craignez que votre santé puisse pâtir des fortes augmentations de chaleur ?

Un registre canicule est centralisé à l'accueil de la mairie.



Inscrivez-vous ou inscrivez vos proches.

Cette démarche permet de mieux protéger les personnes isolées, vulnérables ou âgées contre les risques sanitaires liés aux fortes chaleurs.

En cas de déclenchement du plan d'alerte canicule par la préfecture, les personnes inscrites sur le registre « canicule » seront contactées individuellement par le CCAS, afin d'effectuer un bilan de leur situation. Une visite à domicile pourra être prévue si nécessaire.

Pour vous inscrire ou inscrire un proche, il suffit de fournir :

- L'identité et l'âge de l'éventuel bénéficiaire,
- L'adresse,
- Votre numéro de téléphone et les coordonnées des personnes à contacter le cas échéant.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez la mairie au 01.64.42.55.77



La classe de neige ... Un séjour inoubliable !

Témoignages

La classe de neige était fantastique ! On s'est tous éclatés comme des fous ! Il y avait une tonne de neige ! Aux Estables et au chalet tout le monde est gentil. Les promenades se faisaient en raquettes, c'était magnifique. On a découvert la ferme de Jacassy. On est allés sur le mont d'Alambre. En ski de fond nous avons fait de grandes descentes. Bref... Fantastique, inoubliable, extra ! Merci au maître pour son humour ! Merci à Frédérique pour sa gentillesse ! Merci à madame Massin d'avoir été malade à notre place ! Mille mercis ! Garance et Lilly

La classe de neige s'est très bien passée : à chaque fois, ski de fond, chiens de traîneau, raquettes... Ça essouffle ! Ouf ! Alors après, pause déjeuner bien méritée ! J'ai oublié une des choses que j'ai préférée : j'ai visité un igloo ! Un paysage magnifique à chaque regard. La neige était plus belle que dans mes rêves. Dès que l'on s'approchait en car, j'avais un sourire qui me montait jusqu'aux oreilles ! Quel chef d'œuvre cette classe de neige ! Merci à tout le personnel et à la mairie ! Lucas

Moi j'ai adoré le voyage. J'ai explosé lorsque j'ai découvert le chalet. Pendant les chiens de traîneau, j'avais aussi froid qu'un squelette de glace ; les raquettes, j'ai trop aimé ; le ski de fond, c'était le meilleur. Les contes étaient à mourir de rire, la boum était très bien. Donc, si on résume, j'ai vraiment adoré ! De très gros remerciements ! Téo

Le séjour était vraiment très bien, on a fait du ski de fond, on est allés sur Costebelle avec une vue sur le Mont Blanc, nous avons fait une très grande balade à raquettes, traversé la burle (tempête de neige) et les chiens de traîneaux nous ont fait faire un grand détour dans la neige. Mon activité préférée était les chiens de traîneau et la deuxième soirée contes. Le dernier grand soir avant notre départ, on a organisé une « boum ». Zoran

Merci à tous ceux qui ont participé pour ce magnifique séjour que j'ai adoré, les moniteurs du chalet et les moniteurs des activités étaient très gentils. Mon activité préférée était les chiens de traîneau parce qu'avec Lilly on est tombées dans le ruisseau : c'était rigolo, c'était trop bien ! Merci ! Lola P





Bibliothèque Municipale de
SOIGNOLLES-EN-BRIE
bm.soignolles.en.brie@gmail.com
01.64.16.00.47

Dernières Nouveautés pour votre lecture :

- Un appartement à Paris : Guillaume MUSSO,
- Nuit : Bernard MINIER
- Cinq années dans les pattes - Depardieu
- Et bien d'autres

Ouverture au public :

Le Mercredi de 10h à 12h30
Le Vendredi de 16h à 18h30
Le Samedi de 10h à 12h



Ouverture au scolaire :

Le Mardi de 9h à 12h
Le Vendredi de 9h à 12h.

Inscriptions :

Pour vous inscrire à la bibliothèque, rien de plus facile, venez nous rejoindre aux heures d'ouverture au public, une bénévole prendra en charge votre inscription.

Pour nous contacter :

Téléphone : 01.64.16.00.47
Courriel : bm.soignolles.en.brie@gmail.com

Club des Anciens :

La rencontre entre les bibliothécaires et les anciens se déroule le premier Mardi de chaque mois de 14h à 14h30 à la salle polyvalente ou à la salle associative selon disponibilité.

Don :

A ce jour, la Bibliothèque Municipale n'accepte plus le don de livres par manque de place mais vous remercie pour votre générosité.

Café littéraire :

Un petit déjeuner littéraire organisé par nos bénévoles s'est tenu à la bibliothèque municipale le samedi 3 juin 2017 .

Ce café littéraire a été animé par le slameur : PRINCE que nous remercions.
Merci aux participantes et participants.

Exposition : Portraits de femmes du 4 au 18 mars 2017

La municipalité a mis les femmes à l'honneur en organisant une exposition de « Portraits de Femmes » à l'accueil de la mairie



Le vernissage de cette expo était le jeudi 16 mars 2017

Merci aux artistes et participants pour le prêt de leurs œuvres





Voici quelques rappels :

- 1 Concours des écoles (scrabble scolaire)
- 2 Ronde de Soignolles ! Quand ? Où ? Combien ? Résultats ? ...
- 3 Simultanés fédéraux !
- 4 Rencontres inters clubs (classement) !
- 5 Championnat de France 1ère 2ème 3ème phase !
- 6 Tournois 1x ...!
- 7 Scrabble duplicate !
- 8 Licence et adhésion !
- 9 Jours et horaires !

Chacune des réponses peuvent être retrouvées dans les bulletins précédents. Notre club fait partie de la ff scrabble et du comité v (sud Francilien) qui regroupe 32 clubs civils. Pour chacune de nos interventions sur Soignolles nous avons l'aide des services que la Mairie que nous remercions.

N'hésitez pas : Entrez dans notre salle par le portail vert. L'équipe vous attend avec un jeu de scrabble ! Mardi 20h15 et jeudi 14h30

Pour tous renseignements : Mme Delattre Geneviève - 01 64 06 72 64 - 68 rue de la Planche - 77111 Soignolles



Association Agrée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques UNION DES PÊCHEURS À LA LIGNE DE SOIGNOLLES-EN-BRIE ET ENVIRONS

Fondée le 22 Novembre 1934. Siège Social Mairie de Soignolles 77111

Information sur le projet de l'Yerres



Le projet de restauration de l'Yerres suit son cours. Le scénario définitif devrait être prochainement validé suite à la dernière réunion où se sont réunis les différents acteurs de l'eau et locaux. L'objectif du projet ? Réaliser des aménagements pour retrouver une rivière au fonctionnement naturel avec des zones de profonds lents et des zones moins profondes et rapides, dites de « radier ». En plus, ces aménagements permettront aux poissons de circuler librement sur le cours d'eau et de décolmater le fond de la rivière, ce qui donne une meilleure qualité de vie aux poissons. D'ailleurs, certains pêcheurs voient déjà la différence : « les poissons semblent moins parasités ! »

L'avant-projet définitif sera prochainement validé. Il faudra ensuite attendre que la partie administrative (réécriture de dossier loi sur l'eau, mise en place d'enquête et réunion publique ...) soit réalisée pour que le projet soit validé. Ainsi, si tout se passe bien, la réalisation des travaux devrait débuter fin 2018 !



Création de postes de pêche

Suite à la demande de l'association, les agents techniques de la commune ont créé des postes de pêche derrière l'école primaire et à l'allée du barrage pour l'ouverture du Brochet et du Sandre (1er Mai). Un grand merci à eux !

NOUVEAU !
Retrouvez-nous sur Facebook !
Page «AAPMMA UPL Soignolles en Brie et environs»



Association de Parents d'Elèves de Soignolles

Pour continuer les festivités de la nouvelle année 2017 l'Association de Parents d'Elèves de Soignolles a organisé le samedi 25 février « la boum des enfants » !

Pour sa deuxième édition tant attendue de cette manifestation, l'association avait préparé une salle des fêtes tout en lumière et pleine de musique afin que la centaine d'enfants inscrits puisse se déhancher sur la piste et se régaler au buffet où pop corn, bonbons et boissons les attendaient.

Nous remercions les enfants et parents pour leurs participations à cette soirée qui d'après les échos sera à renouveler.

Samedi 29 avril, l'Association de Parents d'Elèves de Soignolles organisait le Carnaval 2017 !

Tout d'abord un grand défilé dans les rues en musiques et sous une pluie de confettis. Ensuite un rassemblement au champ près du gymnase pour brûler M. Carnaval. Puis dernière étape à la salle des fêtes pour le défilé/concours de déguisement avant de partager un goûter convivial offert par l'association.

L'association souhaite remercier l'école et les élèves pour les créations qui ont ornées la salle des fêtes pour l'occasion, ainsi que le PAJ pour la réalisation d'un super M. Carnaval grandeur nature mais également la mairie pour le prêt de matériel et le nettoyage des rues, puis tous les bénévoles accompagnateurs qui ont permis la réussite de la manifestation.



BOUM et CARNAVAL 2017



Les nouvelles démarches pour la carte d'identité

Comment gagner du temps pour obtenir une nouvelle carte d'identité ?

Tout simplement, grâce à internet, en faisant une partie de la démarche chez soi.

Auparavant, il fallait se rendre en Mairie afin d'obtenir un formulaire « Cerfa », le compléter, puis le ramener en Mairie en y joignant divers documents administratifs, avant d'effectuer un troisième passage en Mairie pour récupérer le précieux document. Le tout prenait une quinzaine de jours.

Depuis le 14 mars 2017, il est possible d'aller sur le site gouvernemental « predemande-cni.ants.gouv.fr », et y effectuer une pré-demande de carte. Le site vous donne alors un numéro de dossier, et vous vous rendez ensuite dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique pour la prise d'empreintes numérisées, avec le numéro de dossier et les pièces justificatives. Le délai descend à six ou sept jours pour l'obtention de la carte.

Attention cependant, toutes les communes n'auront pas cette fameuse station biométrique.

Une station biométrique existe à Brie-Comte-Robert .

Pour la Seine-et-Marne, l'enregistrement des demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sera pris en charge par les 29 communes déjà équipées de l'application unique et sécurisée "Titres Electronique Sécurisés" (TES).

Pour plus d'informations RDV sur le site www.service-public.fr

Autorisation de sortie du territoire pour les mineurs non accompagnés est redevenue obligatoire depuis le 15 janvier 2017

Au regard du contexte actuel, la loi du 3 juin 2016 relative à la lutte contre le terrorisme et le décret du 2 novembre 2016 ont rétabli l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs.

Depuis le 15 janvier 2017, un mineur, résidant en France, quelle que soit sa nationalité non accompagné de ses parents (ou d'une personne détentrice de l'autorisation parentale) ne peut plus quitter la France sans autorisation.

L'autorisation de sortie du territoire prend la forme d'un formulaire à télécharger sur le site : www.service-public.fr (imprimé Cerfa n° 15646*01) à remplir et signer.

L'enfant qui voyagera à l'étranger sans être accompagné d'un adulte titulaire de l'autorité parentale devra présenter les 3 documents suivants :

- Sa pièce d'identité : carte d'identité ou passeport
- Le formulaire signé par un titulaire de l'autorité parentale
- La photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie

Aucune démarche en Mairie ou en Préfecture n'est nécessaire.

LE BIEN ET LA TRANQUILLITÉ DE TOUS ?

QUELQUES RÈGLES SIMPLES DE CIVISME A RESPECTER

• Utilisation des engins motorisés :

Afin de respecter les temps de repos et la tranquillité des riverains, l'utilisation des engins motorisés bruyants tels que les motoculteurs, tondeuses, tronçonneuses, débroussailleuses ou autres, n'est autorisée qu'aux jours et heures ci-après :

- Du lundi au vendredi de 8 h à 20 h
- Le samedi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

• Nuisances :

Avec l'arrivée des beaux jours, c'est aussi le retour du bruit, de la fumée des barbecues, du brûlage des déchets verts, etc... Nous faisons appel à votre bon sens. Attention aux nuisances olfactives : n'enfumez pas votre voisinage.

- Rappel : interdiction de brûler les déchets vert dans son jardin.

• Déjections canines et crottin de cheval :

L'espace public : trottoirs, espaces verts, pistes cyclables, parkings ou autres que nous empruntons et ou utilisons chaque jour, est un espace « COLLECTIF » .

Ayons une pensée pour les agents des services techniques qui, chaque jour, s'évertuent à nous laisser un village propre.

• Passage des encombrants le 1er samedi de chaque mois :

Les trottoirs, la place du village, les parkings et autres sont des espaces pour tous. Par respect pour l'environnement et les habitants, les encombrants doivent être sortis la veille du jour du passage.

Déclaration sécheresse

Vous avez constaté des désordres et des dégradations sur votre maison d'habitation liés à des mouvements de terrain consécutifs à la sécheresse 2016 (entre le 1er janvier et le 31 décembre 2016).

Faites-nous parvenir en Mairie un dossier expliquant les problèmes rencontrés ainsi que des photos attestant le sinistre.

Si la commune est reconnue en état de catastrophe naturelle, nous ne pouvons que vous encourager à déposer votre dossier le plus rapidement possible.

Cette demande est une condition nécessaire au dédommagement des sinistrés par leur assurance.

La Mairie transmettra pour l'année 2016 une demande de reconnaissance de l'état catastrophe naturelle à la Préfecture.

Votre dossier doit parvenir en Mairie avant le 21 juin 2017



Rappel Trésorerie

La trésorerie de Brie a fermé ses portes le vendredi 30 décembre 2016. Il faut se rendre à : l'hôtel des finances de Sénart - 6 allée de la mixité - Lieusaint

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 16h

Tél. 01.60.18.87.00

Sip.senart-lieusaint@dgfip.finances.gouv.fr

Information

Le bureau de poste sera fermé du 3 au 25 août pour congés annuels 2017



SORTIR en 2017 à SOIGNOLLES-EN-BRIE

DIMANCHE 18 JUIN

Elections Législatives – 2ème tour
Salle des fêtes et salle de Barneau

VENDREDI 23 JUIN

Fête de l'école et Kermesse

SAMEDI 24 JUIN

Fête de la musique
Place du Marché



SAMEDI 08 JUILLET

Brocante chemin des côtes

SAMEDI 09 SEPTEMBRE

Forum des associations
De 10h à 15h salle des fêtes

DU SAMEDI 09

AU DIMANCHE 10 SEPTEMBRE
ACTB : exposition salle polyvalente

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

Fête du village

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

Brocante chemin des côtes

SAMEDI 07 OCTOBRE

Théâtre « les trois coups de Solers »
20h30 salle des fêtes

Une nouvelle épicerie dans notre commune



Venez nombreux à la rencontre de M. Moustarhfiri, notre nouvel épicier, afin de l'encourager et de participer activement pour faire vivre cette épicerie, élément important qu'est la vie dans notre village.

BOUTS D'tissus

Retouches,
créations
et costumes



Me contacter:
+0033 (0)6 60 03 88 79
marina.lefrancois@gmail.com

Retrouvez-moi sur ma page
facebook.com/boutsdtissusmarina

TRIBUNE D'OPPOSITION «SOIGNOLLES ENSEMBLE»

Chères Soignollaises, chers Soignollais,

Vous rencontrez des problèmes, vous avez des questions à poser concernant notre commune. Quelque chose vous a plu ou au contraire déplu.

Faites connaître votre sentiment et entendre votre voix.

Tous les avis sont intéressants à entendre, alors je compte sur vous.

Pour aider à vous servir, adressez vos mails à :
astep.ensemble@gmail.com

INFOS PRATIQUES

Naissances



7 naissances dont

PIQUET Yona, le 20 janvier 2017

GASSE VALLIENNE Anthéa, le 23 janvier 2017

BAUDAT Ayden, le 28 mars 2017

Décès



BRUNEAU née BRIAND Jovanka,
le 27 janvier 2017

GROSSE Paulette, le 02 février 2017

NUMÉROS UTILES

Ecole..... 01 64 06 74 42

Centre de loisirs 01 64 06 63 84

Bibliothèque..... 01 64 16 00 47

Poste..... 01 64 42 53 35

Renseignements téléphoniques..... 118 712

Les urgences

Numéro d'urgence européen..... 112

Police..... 17

Pompiers..... 18

SAMU..... 15

Médecin (Cabinet médical à Soignolles)..... 01 64 06 77 44

SOS Médecins..... 3624

SOS Enfance maltraitée..... 119

SOS Violences conjuguales..... 3919

Gendarmerie de Coubert..... 01 64 06 66 78

Centre anti-poison..... 01 40 05 48 48

Dépannage ENEDIS..... 09 72 67 50 77

Service Clients EDF..... 09 69 32 15 15

Dépannage ENGIE..... 08 10 43 30 77

Service Clients ENGIE..... 09 69 32 43 24

Dépannage Eau « Suez » (Urgences 24/24) 09 77 40 11 43

Services Clients Eau « Suez »..... 09 77 40 84 08

**Faisons vivre
nos commerces locaux ;
Assurons leur pérennité.
Achetons Soignollais !**



M. GASPAR
(boucherie,
charcuterie-traiteur)



M. ZEARO
(légumes, fruits,
primeurs)

sont installés sur notre marché le samedi matin.

HEURES D'OUVERTURE MAIRIE

- Lundi, mercredi, jeudi :
de 9h à 11h 45 et de 14h à 17h45
- Vendredi : de 9h à 11h 45 et de 14h à 18h45
- Samedi : de 9h à 11h 45

Fermé au public le Mardi.

<http://www.ville-soignollesenbrie.fr>
Tél : 01 64 42 55 77 - Fax : 01 64 42 55 76

HORAIRES DE LA POSTE

- Lundi 9h à 11h45
- Mardi 9h à 11h45
- Mercredi 9h à 11h45
- Jeudi 9h à 11h45
- Vendredi 9h à 11h45
- Samedi 9h à 12h



Nettoyage de la nature
Samedi 25 Mars 2017

Sortie des Aînés
Vendredi 12 Mai 2017

